

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHÔNE

COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

N° 296/23

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

O B J E T :

VU l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Marché n°23T001

«Entretien du patrimoine»

VU la délibération n°27-2020 du Conseil Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

Lot 8 : Peinture – Sols souples –
Faux plafonds

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant Code de la commande publique,

Commune de
Miramas

Nature : Décision du
Maire prise par
délégation

CONSIDÉRANT le besoin de la ville de Miramas de lancer une consultation sous la forme d'un marché de travaux en procédure adaptée ouverte en vertu des articles L. 2123-1 et R. 2123-1° du code sus-cité,

Matière : Marchés
publics

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence, publié au BOAMP et mis en ligne sur le site internet de la commune le 29 juin 2023,

ACTE NOTIFIÉ
LE 27/11/23

CONSIDÉRANT la date limite de réception des offres fixée au 31 juillet 2023 à 12 h 00,

CONSIDÉRANT que cinq offres ont été réceptionnées dans le délai,

CONSIDÉRANT l'analyse et la notation des offres au regard des critères d'attribution figurant dans le règlement de consultation,

DECIDONS

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

SLOW

ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC

SLOW

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec la société **PROVENCALE DE PEINTURE**, sise 14 avenue du Luxembourg – ZI les Molières à MIRAMAS (13140), le marché de travaux d'entretien du patrimoine de la commune de Miramas – Lot 8, pour un montant maximum annuel de 150 000,00 euros HT.

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

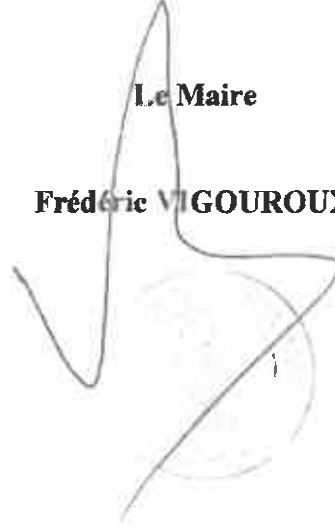
Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière d'Istres, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 24 NOV. 2023

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication
le : - 5 DEC. 2023

Le Maire

Frédéric VIGOUROUX



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

SLOW

ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHÔNE

N° 296/23

O B J E T :

Marché n°23T001

«Entretien du patrimoine»

Lot 8 : Peinture – Sols souples –
Faux plafonds

Commune de
Miramas

Nature : Décision du
Maire prise par
délégation

Matière : Marchés
publics

COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code
général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°27-2020 du Conseil
Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant
délégation d'attributions du conseil municipal au
Maire,

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre
2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre
2018 portant Code de la commande publique,

CONSIDÉRANT le besoin de la ville de
Miramas de lancer une consultation sous la
forme d'un marché de travaux en procédure
adaptée ouverte en vertu des articles L. 2123-1 et
R. 2123-1° du code sus-cité,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la
concurrence, publié au BOAMP et mis en ligne
sur le site internet de la commune le 29 juin
2023,

CONSIDÉRANT la date limite de réception des
offres fixée au 31 juillet 2023 à 12 h 00,

CONSIDÉRANT que cinq offres ont été
réceptionnées dans le délai,

CONSIDÉRANT l'analyse et la notation des
offres au regard des critères d'attribution figurant
dans le règlement de consultation,

DECIDONS

ACTE NOTIFIÉ
LE _____

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec la société PROVENCALE DE PEINTURE, sise 14 avenue du Luxembourg – ZI les Molières à MIRAMAS (13140), le marché de travaux d'entretien du patrimoine de la commune de Miramas – Lot 8, pour un montant maximum annuel de 150 000,00 euros HT.

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière d'Istres, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 24 NOV. 2023

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le :

Le Maire

Frédéric VIGOUROUX



Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

Marché 23T001

LOT N° 08.....

**Mairie de Miramas
Place Jean-Jaurès
13140 MIRAMAS**

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots.....	3
2 - Identification de l'acheteur.....	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4 - Dispositions générales.....	5
4.1 - Objet.....	5
4.2 - Mode de passation.....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix.....	6
6 - Durée de l'accord-cadre et délais d'exécution.....	7
7 - Paiement.....	7
8 - Avance.....	8
9 - Nomenclature(s).....	8
10 - Signature.....	9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS....	11

SLOW

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Gros et second oeuvre - Maçonnerie générale - Isolation intérieure
02	Etanchéité
03	Menuiserie aluminium - Volets roulants - Vitrierie
04	Serrurerie - Ferronnerie - Menuiseries métalliques
05	Menuiseries bois et PVC
06	Electricité Courant fort (électricité en bâtiment)
07	Plomberie - Sanitaire - Chauffage
08	Peinture - Sols souples - Faux-plafonds

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Miramas

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public,

La maîtrise d'oeuvre sera assurée par le maître de l'ouvrage lui-même.

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

 Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	MR AMIOT FRANCIS
Agissant en qualité de	GERANT

 m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

 engage la société PROVENCE DE PEINTURE sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SARL PROVENCE DE PEINTURE
Adresse	14 AVEUE DU LUXEMBOURG 13140 MIRAMAS
Courriel	spp@provencaledepeinture.fr

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

Numéro de téléphone	04 90 58 06 88
Numéro de SIRET	394 870 752 000 34
Code APE	4334Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR59 394870752

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne la réalisation de travaux d'entretien du patrimoine sur la Commune de Miramas.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences communales, la Ville de Miramas est propriétaire ou gestionnaire d'un patrimoine, bâti et non bâti, et locataire de locaux qu'elle doit entretenir (environ une centaine de bâtiments).

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

Les Services Techniques réalisent quelques tâches d'entretien courant, cependant certains travaux nécessitant une mise en œuvre plus complexe doivent être réalisés par des prestataires extérieurs.

La présente consultation concerne :

- la réalisation de travaux d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments et sites de propriété ou de gestion communale,
- la réalisation de travaux dans les locaux dont la commune est locataire, et qui n'incombent pas au propriétaire.

Lieu(x) d'exécution :

Commune de Miramas

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 8 lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Lot(s)	Désignation	Montant maximum annuel	Maximum par bon de commande
01	Gros et second oeuvre - Maçonnerie générale - Isolation intérieure	230 000 € HT	55 000 € HT
02	Etanchéité	150 000 € HT	55 000 € HT
03	Menuiserie aluminium - Volets roulants - Vitrerie	200 000 € HT	55 000 € HT
04	Serrurerie - Ferronnerie - Menuiseries métalliques	80 000 € HT	40 000 € HT
05	Menuiseries bois et PVC	180 000 € HT	40 000 € HT

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

06	Electricité Courant fort (électricité en bâtiment)	150 000 € HT	80 000 € HT
07	Plomberie - Sanitaire - Chauffage	120 000 € HT	55 000 € HT
08	Peinture - Sols souples - Faux-plafonds	150 000 € HT	80 000 € HT

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

6 - Durée de l'accord-cadre et délais d'exécution

La durée de l'accord-cadre et les délais d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	PROVENCALE DE PEINTURE
Prestations concernées	PEINTURE/SOLS/FAUX PLAFONDS
Domiciliation	BANQUE POPULAIRE
Code banque	14607
Code guichet	00037
N° de compte	06021818934
Clé RIB	27
IBAN	FR76 1460 7000 3706 0218 1893 427
BIC	CCBPFPPMAR

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	
45453100-8	Travaux de remise en état	
Lot(s)	Code principal	Description
01	45223220-4	Travaux de gros œuvre
	45262522-6	Travaux de maçonnerie
02	45261420-4	Travaux d'étanchéification
03	45421000-4	Travaux de menuiserie
	45441000-0	Travaux de vitrerie
04	44316500-3	Serrurerie
	45421000-4	Travaux de menuiserie
05	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques
06	45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
	45310000-3	Travaux d'équipement électrique
07	45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
	45330000-9	Travaux de plomberie
08	45442110-1	Travaux de peinture de bâtiments
	45432111-5	Travaux de pose de revêtements de sols souples

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

Entretien du patrimoine - Commune de Miramas

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A MIRAMAS.....
 Le 05/07/2023.....

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

SARL PROVENÇALE DE PEINTURE

SARL a capital de 15 245 €
 ZI des Molières 14 Avenue Luxembourg
 13140 MIRAMAS
 Tél. : 04 90 58 05 88 - Fax : 04 90 58 51 73
 N° Siret B 394 870 752
 Siret : 94 870 752 00026 - APE 4334Z

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Gros et second oeuvre - Maçonnerie générale - Isolation intérieure
<input type="checkbox"/>	02	Etanchéité
<input type="checkbox"/>	03	Menuiserie aluminium - Volets roulants - Vitrerie
<input type="checkbox"/>	04	Serrurerie - Ferronnerie - Menuiseries métalliques
<input type="checkbox"/>	05	Menuiseries bois et PVC
<input type="checkbox"/>	06	Electricité Courant fort (électricité en bâtiment)
<input type="checkbox"/>	07	Plomberie - Sanitaire - Chauffage
<input checked="" type="checkbox"/>	08	Peinture - Sols souples - Faux-plafonds

La présente offre est acceptée

A
 Le 24 NOV. 2023

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature '

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
 Reçu en préfecture le 27/11/2023
 Publié le
 ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

5 LON

ID : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)
Utilisateur : wspastell wspastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 23T001_LOT8
Objet : Entretien du patrimoine lot 8 - Commune de Miramas.
Marché de travaux composé de 8 lots, passé en procédure adaptée ouverte.
Lot 8 : Peinture - Sols souples - Faux plafonds
Montant maximum annuel : 150 000.00 euros HT.

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-11-24 00:00:00+01
Nature de l'acte : Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.6 Ko
Annexe (Acte d'engagement) Nom original : AE lot 8.pdf Nom métier : 11_AE-013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	321.3 Ko
Annexe (Bordereau des prix) Nom original : BPU_DQE LOT 8.pdf Nom métier : 11_BP-013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	224.8 Ko
Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire) Nom original : Candidature lot 8.pdf Nom métier : 10_AT-013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	34.8 Mo

Document principal (Document contractuel)

application/pdf 57.3 Ko

Nom original : D__cision lot 8.pdf

Nom métier :

99_DC-013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_4.pdf

Annexe (Mémoire technique)

application/pdf 13.4 Mo

Nom original : M__moire technique lot 8.pdf

Nom métier :

10_MT-013-211300637-20231124-23T001_LOT8-CC-1-1_5.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 novembre 2023 à 10h36min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 novembre 2023 à 10h38min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 novembre 2023 à 10h41min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 novembre 2023 à 10h41min30s	Reçu par le MI le 2023-11-27